

Le SMC0 préconisait le réensablement de la baie de Wissant « L'État avait un rôle à jouer »

■ L'effondrement de la digue de Wissant n'a pas surpris Daniel Halloo, président de la commission trait de côte et gestion intégrée du littoral pour le syndicat mixte de la Côte d'Opale (SMCO). Ce dernier ne décolère pas. Cela fait près de dix ans que le SMC0 travaille sur le dossier de la baie, monte une étude et cherche des financements, sans résultats : « Je ne veux pas désigner de coupable, c'est commode de désigner l'État, mais il avait quand même un rôle à jouer. »

Le phénomène d'érosion a été étudié sur 140 kilomè-

tres du littoral, de la Belgique au Touquet. À Wimereux comme à Wissant, le problème est sérieux, des habitations sont menacées. « Le plan littoral d'action et de gestion de l'érosion de 2003 préconisait qu'il fallait un ensablement massif de 300 000 m³ à Wissant pour protéger la fuite du sable et le perré. »

Après cette étude le SMC0 s'est mis en quête de financements : le coût d'un réensablement de la baie nécessitait 5 millions d'euros, ajoutés à des réensablancements ponctuels : « On a essayé de le faire adopter au contrat

de plan il y a 4 ans, sans retour, on a réessayé cette année, sans plus de succès », poursuit amèrement Daniel Halloo. « L'État de manière récurrente n'a pas voulu s'engager financièrement alors que s'il l'avait fait de moitié, cela aurait été plus simple de solliciter la Région et le Département. » Daniel Halloo salue le travail de Claude Delliaux, maire de Wissant : « Je suis désolé de voir que notre étude n'a servi à rien. On va maintenant payer pour faire du curatif alors que des actions préventives auraient changé la donne. Cela va coûter le double ou le triple de ce que

nous avions préconisé. De toute manière il faudra bien protéger la baie avec un ensablement, car la dune en aval de Wissant qui protège les maisons est, elle aussi, menacée. »

Pour cet adjoint à la mairie de Dunkerque, il est clair qu'en ce qui concerne cette digue réalisée en 2002, « les responsables de l'ouvrage n'ont pas tenu compte de sa protection. » A Wissant, l'alerte est passée mais les 2 500 tonnes d'enrochement en urgence ont coûté à la commune la coquette somme de 265 000 euros TTC. Un bien triste gâchis.

Tiphaine RIBLIER